

Fiche de Poste

Enseignant contractuel en technologie

Établissement :	Rectorat de Versailles 3 Bd DE LESSEPS 78011 Versailles
Intitulé du poste :	Enseignant contractuel en technologie au collège
Option / Spécialité	Technologie au collège (L1400)
Diplôme minimum ou niveau requis	Licence professionnelle dans une spécialité du génie civil, génie mécanique, génie électrique/électronique, génie industriel.
Condition exigée	Voir DPE du rectorat

Les activités confiées sont de deux types :

- les activités relatives à l'enseignement de la technologie de la classe de 6^e à la classe de 3^e dans le cadre d'une éducation scientifique et technologique du futur citoyen,
- les activités relatives à des tâches de collaboration, de concertation au sein d'un collège.

Les activités	Compétences attendues
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer son enseignement en fonction du programme au travers de séquences pédagogiques par des : <ul style="list-style-type: none"> - documents de cours, d'activités des élèves, - ressources numériques, logiciels, données... - matériels pour les activités pratiques - évaluations individuelles et collectives • Encadrer les élèves en classe durant les cours et les apprentissages, prendre en responsabilité et contrôler la classe et son comportement, évaluer les acquis des élèves. • Rendre compte de la progression des élèves (conseil de classe, conseil pédagogique, rencontrer les parents...) • Agir en représentant de l'état de manière éthique et responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de compétences relationnelles, de communication et d'animation en vue de : <ul style="list-style-type: none"> - la transmission de connaissances et la construction de compétences scolaires, - l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement. - Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit. - Maîtrise de connaissances techniques, technologiques, scientifiques au niveau de la découverte et de l'appropriation du collège sur des objets et systèmes techniques de la vie courante : <ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions (usage, estime, technique) ; - La constitution ; - Le fonctionnement ; - Les matériaux et les solutions constructives ; - Les systèmes d'information, de transmission, de traitement, de programmation de l'information ; - Les énergies (chaîne d'énergie, composants) ; - L'histoire et l'évolution des objets et systèmes ; - La démarche de projet (conception, modification, amélioration, réalisation, assemblage, essais d'un prototype) - La prise en compte du développement durable - Maîtrise de l'outil informatique et des TICE : usage d'outils simples de représentation, de simulation et de communication en vigueur dans l'enseignement technique (CAO). - Capacités de travail en équipe disciplinaire et interdisciplinaire. - Capacités d'organisation, autorité naturelle, rigueur et dynamisme. - Prise d'initiatives et mise en œuvre de projets éducatifs interdisciplinaires.